

Proposition présentée par les députés :

M^{me} et MM. Pierre Vanek, Pierre Eckert, Marjorie de Chastonay, Jean Burgermeister, Philippe Poget, Olivier Baud, Jean Batou, Jean Rossiaud, Boris Calame

Date de dépôt : 26 novembre 2019

Proposition de résolution

Après le NON au Pré-du-Stand, construisons un cycle d'orientation et une infrastructure de formation sportive !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le refus du déclassement du Pré-du-Stand lors de la votation du 24 novembre 2019 ;
- la nécessité, reconnue par l'ensemble du monde politique, de construire un nouveau cycle d'orientation au vu de l'augmentation programmée des effectifs scolaires à ce niveau dès 2021 ;
- la nécessité que le canton compte une infrastructure de formation sportive dédiée au football ;
- le refus de la population que ces infrastructures soient réalisées au détriment de zones agricoles, de verdure ou de bois et forêts,

invite le Conseil d'Etat

- à aller de l'avant sur un projet de construction d'un nouveau cycle d'orientation, sans déclasser de zones agricole, de verdure ou de bois et forêts à cette fin ;
- à s'appuyer sur une ou plusieurs installations existantes afin d'accueillir une infrastructure de formation sportive dédiée au football sur le territoire cantonal, sans déclasser de zones agricole, de verdure ou de bois et forêts à cette fin.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

Le 24 novembre, les électeurs et électrices se sont prononcés, à une très courte majorité, contre un projet de déclassement du Pré-du-Stand. Outre la construction de 90 000 mètres carrés de surface de bureaux, le projet prévoyait également la réalisation d'un centre de formation sportive dédié au football. Selon les arguments présentés par le Conseil d'Etat et les partisans du projet durant la campagne, seule l'acceptation du déclassement aurait permis de construire un nouveau cycle d'orientation, à l'emplacement actuel des terrains d'entraînement de football à Balexert. En réalité, partisan-ne-s et opposant-e-s au projet de déclassement du Pré-du-Stand s'accordent sur la nécessité de doter le canton d'un nouveau cycle d'orientation, tout comme ils s'entendent sur la nécessité que le canton compte une infrastructure de formation sportive dédiée au football.

Contrairement à ce qu'il a déclaré fallacieusement tout au long de la campagne, le Conseil d'Etat communiquait au lendemain du vote que *« la réalisation d'un nouveau cycle apparaît (...) indispensable compte tenu de la forte hausse des effectifs prévue dès 2021 »* et que *« les autorités demeurent soucieuses de développer un nouveau projet de pôle football, qui prendra néanmoins du retard »*.

Malgré cette volonté affichée du Conseil d'Etat d'aller de l'avant, en contradiction avec les arguments qu'il a lui-même avancés durant la campagne, les signataires de la présente résolution réclament que les infrastructures scolaires et sportives soient réalisées dans le respect de certains paramètres, conformément à la volonté affirmée par une majorité de la population lors de la votation du 24 novembre dernier.

Le texte demande que le Conseil d'Etat aille de l'avant sur un projet de construction d'un cycle d'orientation, en veillant à une répartition géographique équilibrée de ce type d'infrastructures sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins de la population. Dans un même temps, il invite le gouvernement à trouver une solution afin d'accueillir une infrastructure de formation sportive dédiée au football dans le canton. Cette infrastructure pourra être centrale ou distribuée et devra s'appuyer sur une ou plusieurs installations existantes. Enfin, les signataires de la présente résolution exigent que la construction du nouveau cycle d'orientation comme

la réalisation de l'infrastructure sportive ne se fassent pas au détriment de zones agricoles, de verdure ou de bois et forêts.

Au vu de ces différents, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à cette résolution.